

Communiqué de presse

Nouvelle étape du « service public augmenté » : dévoilement de la première promotion de l'Accélérateur d'initiatives citoyennes sélectionnées par des Français et des agents publics

Amélie de MONTCHALIN, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, a présenté aujourd'hui neuf premiers projets d'intérêt général constituant la première promotion de l'accélérateur d'initiatives citoyennes. Ils ont été sélectionnés par un jury de 15 citoyens parmi les 187 candidatures reçues, et seront accompagnés pendant 3 mois dans leur développement.

Lors de son allocution en ouverture du sommet mondial du Partenariat pour un Gouvernement ouvert le 15 décembre 2021, le Président de la République a annoncé la mise en place d'un accélérateur d'initiatives citoyennes permettant de soutenir les initiatives d'intérêt général portées par des individus, des collectifs citoyens, des associations ou des entreprises qui contribuent au bien commun, afin de construire un « service public augmenté » pour améliorer le service public de demain.

La ministre de la transformation et de la fonction publiques a lancé cet accélérateur le 17 décembre 2021 au siège de la Croix-Rouge française. Elle a invité les porteurs d'initiatives qui souhaitent agir pour le bien commun à proposer leurs projets sur <http://citoyens.transformation.gouv.fr/>.

Ce premier appel à candidature s'est clôturé fin janvier 2022, avec un mode de sélection inédit, croisé entre citoyens et agents publics. Les 187 projets déposés ont été examinés par un panel de 15 citoyens pendant deux jours de travail au début du mois de février. Une trentaine d'agents publics ont ensuite été mobilisés pour juger de la qualité technique et opérationnelle des projets.

La ministre de la transformation et de la fonction publiques a présenté le 14 mars la première promotion de l'accélérateur d'initiatives citoyennes, issue de ce processus de sélection, et composée de 9 initiatives :

- **Open Data University, porté par l'association Latitudes** : initier à l'open data les élèves inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur dans le domaine du numérique, pour faire émerger les « CovidTracker » de demain.

- **Service national universel augmenté, porté par l'association MakeSense :** accompagner et former les jeunes qui souhaitent s'engager pour l'intérêt général dans cinq thématiques prioritaires, dont le climat avec « Chauffe-toi pour le climat ! » et l'aide aux personnes âgées isolées avec « Rapproche-toi des seniors isolés ! ».
- **InfoClimat, porté par l'association éponyme :** mobiliser les données météorologiques et climatiques ouvertes pour renforcer la prise de conscience du changement climatique et former les citoyens aux enjeux météorologiques.
- **MaDada, porté par l'association OpenKnowledge :** renforcer la transparence de l'action publique en favorisant l'ouverture des données et documents administratifs.
- **Vivons en forme, porté par l'association Fédérons les villes pour la santé :** lutter contre les maladies chroniques et renforcer les actions de prévention en santé en mobilisant les leviers à la disposition des communes, comme la restauration scolaire, la politique sportive, ou encore la pédagogie auprès des parents et des enfants.
- **Vikidia, porté par l'association éponyme :** développer une encyclopédie collaborative et libre pour les 9-13 ans afin de développer l'esprit critique des jeunes, en particulier sur les informations disponibles en ligne.
- **Permis de Construire, porté par l'association éponyme :** accompagner dans leur réinsertion dans la société les personnes sous contrôle judiciaire, en travaux d'intérêt général, en attente de jugement, en sursis ou sortant de détention, afin de lutter contre la récidive.
- **Sports inclusif, porté par l'association Les enfants de la balle :** permettre aux enfants en situation de handicap de pratiquer une activité sportive dans le club ou l'association de leur quartier.
- **Parlons démocratie, porté par l'association éponyme :** former les Français, et notamment les plus jeunes, à la connaissance des institutions, au fonctionnement de la démocratie et à la délibération démocratique.

Ces initiatives seront accélérées par l'Etat pendant trois mois. Ce soutien prendra la forme d'accompagnement en ingénierie notamment technique et juridique, de facilitation de l'accès à des ressources publiques comme des données, d'aide à la stratégie de croissance des projets ou encore de soutien financier.

Amélie de MONTCHALIN a également annoncé à cette occasion le lancement prochain d'une seconde promotion avec un appel à candidature ouvert à l'été pour un démarrage en septembre 2022.

Enfin, trois événements thématiques seront organisés d'ici l'été pour réunir les autres initiatives d'intérêt général candidates ayant candidaté à l'accélérateur, autour des principaux thèmes couverts par les dossiers reçus : Santé et Solidarités (55 dossiers), Education, Jeunesse et Sports (41 dossiers), Transition écologique (37 dossiers).

Amélie de MONTCHALIN déclare : "Comme le Président de la République, je crois à l'étincelle de la rencontre entre l'organisation de l'administration, la liberté et la créativité entrepreneuriale pour « augmenter » le service public de demain de l'excellence des

initiatives des citoyens de notre pays. Je suis particulièrement heureuse que cette alchimie ait parfaitement fonctionné dès la première promotion de l'Accélérateur, sélectionnée en plein accord par agents publics et citoyens. Le service public de demain, c'est eux, et c'est vous aussi ! »